

Droits d'inscription à l'école municipale de musique



	Lillérois	Non Lillérois
Initial	30 €	40 €
1 ^{er} cycle – Cours D1, D2 et P1	30 €	40 €
2 ^{ème} cycle – Cours P2, E1 et E2	50 €	70 €
3 ^{ème} cycle – M1, M2	65 €	85 €
Cours adultes	50 €	60 €
Cours d'instruments utilisés par les phalanges musicales Lilléroises		
1 ^{er} cycle – D1, D2, P1 et P2	30 €	40 €
2 ^{ème} cycle – E1, E2 et M1	105 €	140 €
3 ^{ème} cycle – M2, DF2 et Médaille	125 €	165 €
Cours d'instruments non utilisés par les phalanges musicales Lilléroises		
1 ^{er} cycle – D1, D2, P1 et P2	30 €	45 €
2 ^{ème} cycle – E1, E2 et M1	110 €	145 €
3 ^{ème} cycle – M2, DF2 et Médaille	130 €	170 €
Section Djembé	15 €	20 €

Location d'instrument

La location d'instrument est arrêtée à 20 € par instrument par année scolaire. L'assurance est souscrite par les parents ou adultes utilisateurs, une copie de l'assurance devant être remise obligatoirement au secrétariat de l'école de musique.

La location de l'instrument enseigné et joué au sein de l'une des phalanges musicales de Lillers est gratuite.

Paiement des droits d'inscription

Il est proposé de régler les droits dans son intégralité lors de l'inscription ou en trois fois dont 30 % du montant total le jour de l'inscription puis en trois fois en novembre, janvier ou mars de l'année en cours. L'intégralité des frais d'inscription doit être réglé au plus tard pour le 31 mars de l'année en cours.

Une réduction de 20 % est accordée aux familles Lilléroises de 2 enfants inscrits à l'école de musique et une réduction de 30 % pour les familles Lilléroises de 3 enfants et plus.

Pour les familles non Lilléroises, une réduction de 15 % est accordée pour le 2^{ème} enfant inscrit et une réduction de 30 % pour le 3^{ème} enfant et les enfants suivants.

A partir du 2^{ème} cycle, une remise de 20 % est accordée aux jeunes (Lillérois et extérieurs) participant à l'une des deux phalanges musicales de la ville de Lillers.